



Appel à manifestation d'intérêt pour un poste vacant du *Chef de Station de Recherche* de l'ERAIFT basé à la Réserve de Biosphère de Luki (Kongo Central)

I. PRESENTATION DE L'ERAIFT

L'École Régionale postuniversitaire d'Aménagement et de gestion Intégrés des Forêts et des Territoires tropicaux (ERAIFT) a été créée le 10 avril 1999. L'ERAIFT est fondée autour du projet sur l'Homme et la Biosphère de l'UNESCO (programme MAB) qui vise un développement humain durable en harmonie avec l'environnement.

La base pédagogique et conceptuelle de cette formation est l'approche systémique, une approche interdisciplinaire, intersectorielle, globale et donc intégrée. C'est la base conceptuelle et pédagogique de l'École, en d'autres termes le fil conducteur des enseignements et recherche à l'ERAIFT. C'est l'approche du programme MAB de l'UNESCO sur l'homme et la biosphère. L'ERAIFT a pour missions de :

- Former des cadres de haut niveau dans divers secteurs en fonction des besoins réels de la société;
- Organiser la recherche appliquée orientée vers des solutions aux problèmes spécifiques de développement ;
- Renforcer les capacités des acteurs et décideurs politiques en matière de formulation, de suivi et d'évaluation des politiques d'aménagement des territoires, de développement rural, d'environnement, de conservation de la nature et des forêts qu'ils sont chargés d'approuver et d'évaluer ;
- Fournir aux décideurs politiques les outils et les méthodes d'aide à la décision ;
- Organiser les formations continues destinées aux cadres, techniciens et praticiens de la biodiversité ;

S'agissant de la formation régionale, l'ERAIFT implémente 4 Masters régionaux diplômants, dont 3 professionnalisants (*l'un sur la Gestion des Aires Protégées (GAP), le deuxième en Technique d'Aménagement Forestier (TAF) et enfin le troisième sur la gestion des réserves de biosphère (GRB)*) et 1 de recherche *en Aménagement et gestion Intégrés des Forêts et Territoires tropicaux (AGIFT), trois masters professionnels*. Par ailleurs, l'ERAIFT organise également une *formation doctorale en aménagement et gestion intégrés des forêts et territoires tropicaux*. Depuis sa création en 1999 jusqu'à 2022, 21 docteurs ont été déjà formés et 28 doctorants en formation.

L'ERAIFT jouit du statut de Centre de catégorie 2 placé sous l'égide de l'UNESCO, et contribue depuis sa création au renforcement des capacités des cadres et décideurs originaires de 22 pays francophones et lusophones d'Afrique Subsaharienne et de la région de l'Océan indien en matière de gestion des aires protégées, ainsi qu'en aménagement durable des forêts et territoires tropicaux. Pour mieux organiser ses missions, l'ERAIFT est présente dans plusieurs aires protégées, et singulièrement les Réserves de Biosphère de Luki et de Yangambi où elle mène plusieurs activités de recherche scientifique orientées vers le développement.

Par ailleurs, l'ERAIFT a conclu plusieurs accords de partenariat avec des institutions nationales, régionales et internationales, permettant un encadrement scientifique international des chercheurs et doctorants. Il s'agit notamment l'Université de Lubumbashi (UNILU), l'Université de Kisangani (UNIKIS), les Universités de Dschang et de Yaoundé1, l'École de Faune de Garoua, l'Université des Sciences et



Centre de Catégorie II sous les auspices de l'UNESCO

Techniques de Masuku (USTM/Franceville), l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts, l'Université de Liège, l'Université de Gand, l'Université de Laval, le Musée Royal d'Afrique Centrale de Tervuren (MRAC), l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRScNB), le Jardin Botanique de Meise (JBM), l'Observatoire Satellital des forêts d'Afrique Centrale (OSFAC), l'OFAC, HIST, l'Université Fédérale de Para, l'Institut indonésien des Sciences, le CIRAD, et le Centre de Recherche Forestière International (CIFOR).

Rappelons que l'ERAIFT est également membre du Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale de l'Afrique Centrale (RIFFEAC). Cette plateforme a pour objectif de développer les compétences et les structures nécessaires à la gestion rationnelle et durable des ressources de la biodiversité en Afrique centrale. L'ERAIFT et le RIFFEAC soutiennent le principe selon lequel la formation et la sensibilisation sont au cœur de la gestion durable des forêts et des ressources naturelles.

II. PRINCIPALES ATTRIBUTIONS

Sous la supervision du Secrétaire Académique et à la Recherche (SAR), le Chef de la Station de Recherche de l'ERAIFT à Luki a pour attributions :

Accueillir les étudiants et/ou chercheurs nationaux ou expatriés dont les institutions ont des accords de collaboration institutionnelle avec l'ERAIFT ;

1. Participer à la surveillance des examens et/ou les interrogations des cours organisés in-situ, soit à la recherche de biosphère de Luki ou au parc marin des mangroves (PMM), etc.
2. Gérer rationnellement les matériels technique et biologique de la station de recherche de Luki
3. Contribuer à l'implantation des dispositifs expérimentaux ou sentiers écologiques dans la réserve de biosphère de Luki
4. Archiver et capitaliser en versions « hard et soft » les résultats de recherche, les publications, les conférences et les séminaires qui y sont organisés et rendre accessible en temps réel le matériel capitalisé (valorisation des données de recherche) ;
5. Assurer la valorisation des résultats de recherche dans les revues internationales crédibles à facteur d'impact et à comité de lecture
6. Contribuer à la mobilisation des financements durables pour la station par la rédaction des projets de recherche bancables
7. Réaliser régulièrement une **veille internet** pour identifier les offres des bourses, des formations continues et autres activités de recherche-développement et en informer régulièrement l'Ecole.
8. Transmettre mensuellement à l'ERAIFT ses rapports d'activités et /ou financiers sur le fonctionnement de la station de recherche
9. Assurer une parfaite « **lisibilité et visibilité** » de la station de recherche de Luki auprès de tous les chercheurs, institutions de recherche, de développement, PTF, ONG nationales et internationales, etc., actives de près ou de loin dans la Réserve de Biosphère de Luki et autour de la Réserve de Biosphère de Luki ;
10. Bref coordonner tout ce qui se fait en recherche-formation (y compris bibliothèque en dur et virtuelle). En outre, capitaliser toutes les activités de recherche actuelles, coordination et synergie des actions).



III. PROFIL DU CHEF DE STATION

3.1 Compétences générales

- Maîtrise de l'approche « **gestion axée sur les résultats ou la GAR** » et de l'approche **systémique** dans la conduite de ses actions sur le terrain ;
- Bonnes **capacités communicationnelles et rédactionnelles**, et maîtrise de la langue française, la connaissance basique de l'anglais est un atout
- Etre **proactif et autonome**, capable de travailler dans un environnement multiculturel et régional, établir les relations personnelles constructives dans le milieu professionnel
- Avoir un « **leadership** » fort en qualité de Chef de Station
- Respecter les règles usuelles **d'éthique et déontologie professionnelle** dans l'exercice de ses fonctions

Bref, entretenir une bonne collaboration entre les diverses parties prenantes œuvrant dans le site de Luki dont l'INERA, le MAB, les organisations de la Société civile, le Secteur privé, les partenaires au développement, les populations locales, etc.

3.2 Compétences spécifiques

- Avoir une expérience de travail au niveau régional et international ;
- Etre **détenteur d'un diplôme de troisième cycle** obtenu avec la mention au **moins « distinction »** : DEA, DES, DESS, Maîtrise ou Master 2 ou diplômes similaires ;
- Etre âgé de **moins de 40 ans** au moment de la soumission du dossier ;
- Avoir une **expérience professionnelle d'au moins 3 ans** (ONG nationales ou internationales, partenaires au développement, secteur public ou privé, etc.) dans la gestion d'une structure de recherche ;
- Avoir des aptitudes dans la prévention et résolution des conflits ;
- Compter quelques publications scientifiques internationales dans son actif au cours des 3 dernières années.

IV. DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature pour le poste précité comportera les éléments suivants :

- **Lettre de motivation manuscrite**, en français et anglais, et adressée au Directeur de l'ERAIFT et Président du Conseil Académique et à la Recherche (CAR) ;
- **Relevées des notes universitaires et photocopies certifiées** (Faculté, Département ou Section) ;
- **Curriculum vitae actualisé** de max 3 pages, reprenant la synthèse de l'expérience professionnelle du candidat durant les 3 dernières années, la liste des publications internationales récentes, ses connaissances dans les outils de traitement des données ;
- **Attestations habituellement exigées et récentes** (attestation de naissance, de bonne vie et mœurs, certificat d'aptitude physique, de nationalité, etc.) ;
- **Un plan détaillé du développement de la station de recherche de Luki à court terme** (max 3 pages).

V. COMMENT POSTULER

- Préparer son dossier complet, et le transmettre par voie numérique à l'ERAIFT en un seul dossier au travers les adresses suivantes : h.mishidi@eraift-rdc.org ou valimunz2005@yahoo.fr; avec comme objet de la lettre : **recrutement au poste de Chef de Station de Recherche basé à Luki** ;



Centre de Catégorie II sous les auspices de l'UNESCO

- La date limite du dépôt de candidature est fixée au **jeudi 30 juin 2022 à 15 heures (Kinshasa Time)** ;
- Les candidatures féminines sont vivement encouragées à compétences égales ;
- Pour tout renseignement, veuillez contacter : M. Hervé MISHIDI (IT Manager et Logisticien ERAIFT) et Mme Valentine MUNZEMBA (Secrétaire de Direction ERAIFT), respectivement au 0812195627 et 0972601761 ;

NB. Les candidats présélectionnés sur base de l'analyse de leurs dossiers, passeront une interview pour une sélection définitive. Seule la candidature retenue sera notifiée.

Fait à Kinshasa, le 14/06/2022

Le Directeur de l'ERAIFT

Baudouin MICHEL